Ecole de Bréançon – Inscriptions 2018/2019 – Prolongation

Les inscriptions des enfants à l'école de la Marette à Bréançon pour la prochaine année scolaire 2018/2019 doivent être transmises à la mairie **le plus rapidement possible (prolongation de la date butée initialement fixée au 18/03/2018).**

Parents, les documents ci-dessous vous sont destinés, à la fois pour vous renseigner et pour mettre à votre disposition les formulaires à remplir.

Fiche d'informations destinée aux parents

Bulletin d'inscription à retourner en mairie très rapidement (une par enfant)

Fiche sanitaire (une par enfant)

Réglement intérieur de la cantine

Réglement intérieur de la garderie